

VOIES VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mauritanie

La Mauritanie a l'intention de réduire, sous certaines conditions, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 92 % d'ici 2030. En 2020, le pays a adopté une stratégie nationale de transformation de son secteur énergétique et vise à porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 60 % d'ici 2030, conformément à ses contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris.²

Pour atteindre cet objectif, le pays prévoit de produire et d'exporter de l'hydrogène vert, ainsi que du gaz du projet offshore Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont la production devrait commencer en 2023. La Mauritanie est en passe de devenir un centre d'envergure mondiale pour le gaz naturel liquéfié (GNL) et a l'intention d'accroître sa consommation intérieure de gaz pour atteindre son objectif de zéro émission nette. Elle dispose d'un fort potentiel de développement des énergies solaire, éolienne et hydraulique, et est également un important producteur de minéraux critiques tels que le zinc, le titane, le minerai de fer, le cuivre et les phosphates. En soutien à ses priorités nationales, les données et le dialogue multipartite joueront un rôle essentiel pour tracer les voies d'une transition durable et assurer le suivi des engagements en faveur du climat.

Seconde position

Classement mondial des réserves de gaz naturel de la Mauritanie par habitant, s'élevant à 4,7 billions de pieds cube¹

Le rôle du dialogue et des données ITIE

Les données communiquées par le biais de l'ITIE peuvent servir de point d'entrée pour éclairer le débat et l'élaboration des politiques relatives aux objectifs climatiques de la Mauritanie et au développement de son exploitation de minéraux critiques. Les prévisions fondées sur les données ITIE peuvent aider les parties prenantes à évaluer les implications économiques de la transition énergétique et à fournir aux décideurs politiques des éléments factuels leur permettant de gérer les risques et de tirer parti des opportunités qui leur sont offertes.

Domaine	Questions clés pour le débat et l'analyse	Données communiquées par le biais de l'ITIE
<p>Résilience et optimisation des revenus</p>	Quelle sera l'incidence des différents scénarios de transition sur les revenus que le gouvernement mauritanien peut tirer des projets à venir ?	Divulgaration exhaustive des taxes et des revenus (Exigence 4.1) Gestion des revenus et dépenses (Exigence 5.3)
<p>Croissance verte et transition vers l'abandon des combustibles fossiles</p>	Quelle sera l'incidence de la transition sur l'emploi local et les chaînes d'approvisionnement dans l'industrie extractive mauritanienne ? Dans quels domaines la transition énergétique pourrait-elle soutenir la croissance verte et l'emploi ?	Contribution du secteur extractif à l'économie (Exigence 6.3)
<p>Politiques relatives à la transition énergétique</p>	Le gouvernement prend-il des mesures pour relever les défis de gouvernance associés à l'exploration, à la production et aux exportations de minéraux critiques ?	Cadre juridique et régime fiscal (Exigence 2.1) Octrois de contrats et de licences (Exigence 2.2)

1 Hors les 15 billions de pieds cubes du projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), développé conjointement avec le Sénégal. Source : ITIE Mauritanie, *Mauritanie Rapport ITIE 2019*, <https://eiti.org/documents/mauritania-2019-eiti-report>.

2 République islamique de Mauritanie (2021), *Contribution déterminée nationale actualisée CDN 2021 – 2030*, https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Mauritania%20First/CDN-actualis%C3%A9%202021_Mauritania.pdf.

Le secteur énergétique et extractif de la Mauritanie en chiffres

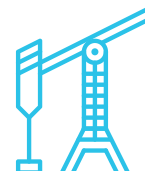
Réserves de gaz naturel (en pieds cubes, 2019)⁶

15 billion

Projet Grand Tortue Ahmeyin*

4,7 billion

Réserves nationales

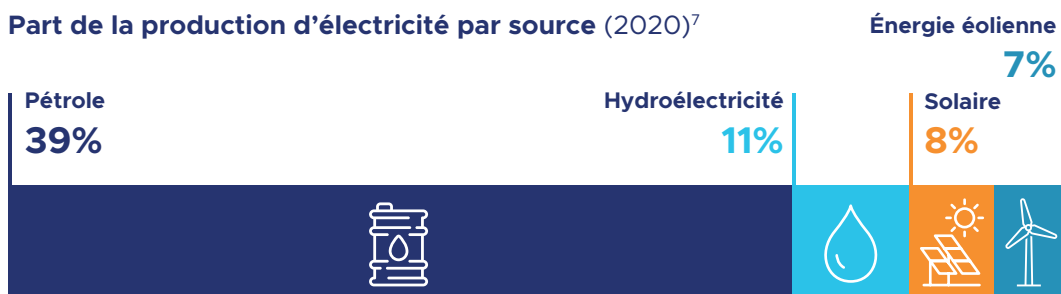


66.8%

Contribution du secteur extractif aux exportations nationales en 2020³

* PROJET DÉTENU ET DÉVELOPPÉ CONJOINTEMENT PAR LA MAURITANIE ET LE SÉNÉGAL

Part de la production d'électricité par source (2020)⁷



Lois et politiques

Stratégie nationale de transformation du secteur énergétique 2020

Stratégie relative aux énergies renouvelables de la Mauritanie 2014

Programme d'action national d'adaptation au changement climatique PANA-RIM, 2004⁴

Loi no 2018-002, relative à la lutte contre la pollution de l'air⁵

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTION

Le développement de l'hydrogène vert et des secteurs des énergies renouvelables

L'ambition de la Mauritanie est de devenir d'ici 2040 un acteur majeur de la filière hydrogène. En mai 2021, la Mauritanie a signé un protocole d'accord avec un développeur d'énergie renouvelable, CWP Global, pour le développement d'un projet de 40 milliards de dollars américains visant à produire 30 gigawatts d'énergie éolienne et solaire pour alimenter des électrolyseurs pour la production d'hydrogènes verts.⁸ Le gouvernement et CWP Global ont réitéré leurs engagements envers ce projet dans le cadre de la déclaration conjointe de Glasgow lors du sommet sur le climat COP26.⁹

Le Groupe multipartite de l'ITIE Mauritanie pourrait s'appuyer sur les données relatives à la production et aux revenus tirées de l'hydrogène et d'autres projets d'énergie renouvelable à grande échelle pour soutenir la planification et l'analyse de leurs implications économiques. Ces informations pourraient compléter le rapportage ITIE sur la production de gaz naturel lorsque l'exploitation du gisement offshore Grand Tortue Ahmeyim commencera en 2023. Sur le plan stratégique, l'ITIE Mauritanie est bien placée pour promouvoir le débat public sur le mix énergétique national et pour suivre les progrès du pays dans le respect de ses contributions déterminées au niveau national (CDN) dans les années à venir.

3 ITIE Mauritanie, *Mauritanie Rapport ITIE 2019*, <https://eiti.org/documents/mauritania-2019-eiti-report>.

4 République islamique de Mauritanie, *Programme d'action national d'adaptation au changement climatique (PANA-RIM)*, <https://unfccc.int/resource/docs/napa/mau01f.pdf>.

5 République islamique de la Mauritanie, *Loi n° 2018-002 relative à la lutte contre la pollution de l'air*. Recueilli du site http://www.environnement.govmr/fr/images/reglementations/Loi_pollution_Air_FR.pdf.

6 ITIE Mauritanie, *Mauritanie Rapport ITIE 2019*, <https://eiti.org/documents/mauritania-2019-eiti-report>.

7 Our World in Data, *Share of electricity production by source (Part de la production d'électricité par source)*, Mauritanie, <https://ourworldindata.org/grapher/share-elec-by-source?country=-MRT>.

8 CWP Global (28 mai 2021), *CWP and Mauritania sign MoU for the development of a US\$40 billion green hydrogen project (CWP et la Mauritanie signent un protocole d'accord pour le développement d'un projet d'hydrogène vert de 40 milliards de dollars américains)*. Recueilli du site <https://www.cwp.global/wp-content/uploads/2021/05/CWP-Mauritania-Press-Release-1.pdf>.

9 CWP Global (4 novembre 2021), *The Glasgow Joint Declaration (La déclaration commune de Glasgow)*. Recueilli du site <https://www.cwp.global/wp-content/uploads/2021/11/The-Glasgow-Joint-Declaration-1.pdf>.